

# Lutte de classe

## La journée du 18 octobre

En décembre 95, 67% des cheminots avait fait grève pour défendre les régimes spéciaux de retraite, 62,4% le 13 mai 2003, il y en a eu 73,5% selon la direction de la SNCF, un peu plus de 75% selon certains syndicats. Il est donc permis d'affirmer que la mobilisation a été massive. Aux cheminots sont venus se joindre des dizaines de milliers de travailleurs d'autres secteurs de la fonction publique et du secteur privé.

75% en grève à la SNCF, les cheminots ont ainsi démontré leur détermination à refuser la remise en cause de leur régime de retraites qui vient s'ajouter à la dégradation continue de leurs conditions de travail et à toutes les contre-réformes votées par le gouvernement depuis cinq mois, sans oublier la question des salaires.

La direction de la CFDT a joué le rôle de la division le 18 en n'appelant pas à la manifestation parisienne. Quant à la reconduction de la grève le 19, les directions de la CGT, de la CFDT et de CFTC jouent le rôle de briseurs de grèves, les uns et les autres appelant le gouvernement à négocier alors que son porte-parole Laurent Wauquiez a rappelé qu'il n'entend « *pas céder* » sur l'augmentation de la durée de cotisation de 37 ans et demi à 40 ans, ce qui signifie clairement qu'il n'y a rien à négocier. Dans le rôle de briseur de grève, il faut ajouter le PS, Hollande réclamait hier « *une réforme juste et équitable des régimes spéciaux* ».

Selon Bernard Thibault « *On n'a pas créé les conditions du dialogue* », alors que les dirigeants syndicaux ont participé à une multitude de rencontres avec Xavier Bertrand. Qu'est-ce que cela signifie ? Pour comprendre il faut se remémorer ce qui s'est passé au printemps 2006 avec le CPE.

Des camarades ont expliqué que le gouvernement avait voulu imposer le CPE en n'associant pas les syndicats, entendez par là, en se passant du « dialogue social », et que pour cette raison il avait échoué, car le gouvernement avait absolument besoin du soutien des syndicats pour faire passer le CPE, ce qui expliquait ensuite que les dirigeants syndicaux n'avaient pas eu d'autre possibilité que de se retourner contre le gouvernement, d'où le mouvement unitaire qui s'en était suivi.

A l'époque, j'avais trouvé cette interprétation des faits un peu courte pour ne pas dire erronée. Je pensais au contraire que les syndicats et le gouvernement avait discuté ensemble du CPE dès l'été 2005, au moment où le gouvernement promulgua le CNE. Ces mêmes camarades m'ont alors fait la réponse habituelle : j'étais loin de la France, par conséquent je ne pouvais pas comprendre ce qui s'était passé...

En ce qui concerne le projet de liquidation des régimes spéciaux de retraite, il serait insensé de dire que les dirigeants syndicaux et le gouvernement n'en ont pas discuté ensemble avant le 18 octobre. Les dirigeants de huit organisations syndicales ont appelé dans l'unité les cheminots à faire grève le 18 octobre, alors que ces mêmes dirigeants ont rencontré Sarkozy, Bertrand et plusieurs représentants du gouvernement à de multiples reprises au cours des mois qui se sont écoulés, personne ne peut le nier. On se rend compte ici, que l'interprétation du mouvement social contre le CPE dont j'ai parlé, était effectivement erronée. Et vous savez pourquoi ? Pour une raison bien simple : ces camarades, obnubilés par le rôle des appareils au point de devenir aveugles, avaient tout simplement oublié la détermination des étudiants et de la jeunesse au printemps 2006 à résister et à se battre pour défendre leurs intérêts en se saisissant de leurs organisations comme point d'appui pour se mobiliser massivement contre le gouvernement, au-delà des plans échafaudés discrètement par le gouvernement et les dirigeants syndicaux.

Aujourd'hui, la situation est identique chez les cheminots et les fonctionnaires en générale : les dirigeants syndicaux savent pertinemment que le projet du gouvernement ne passe pas, que pas un fonctionnaire ne peut y être favorable, car cette contre-réforme ne comporte aucun point positif pour eux. Pas un syndiqué ne peut approuver le projet du gouvernement de liquider les régimes spéciaux, alors, bien que les dirigeants syndicaux et le gouvernement se soient attelés à travers le « dialogue

social » à tenter de faire avaler la pilule aux cheminots, car c'était l'unique objectif de ce processus à caractère corporatiste, rien n'y fait, cela ne passe pas.

Les conditions objectives sont plus fortes que les appareils ou les manœuvres du gouvernement, cela vous dit-il quelque chose camarades ? Voilà aussi ce que ces camarades avaient semble-t-il perdu de vue. D'ailleurs, quand je leur ai posé la question de savoir pourquoi les dirigeants avaient réalisé l'unité au printemps 2006, ils n'ont pas été capables de me fournir une explication convaincante.

Pour faire passer ses contre-réformes, le gouvernement a certes besoin du soutien des dirigeants syndicaux et des partis issus du mouvement ouvrier, mais cela ne suffit pas toujours. Il use de la démagogie, de mensonges, de promesses, le tout sans modération relayé par les médias, mais cela ne suffit pas encore. Souvenez-vous de ce qui s'est passé avec le projet de traité constitutionnel européen en 2005 : tout le monde en parlait de plus en plus, le sujet était abordé quotidiennement dans les médias, etc., plus les supporteurs du oui vantaient le contenu de ce projet, et plus son côté réactionnaire apparaissait plus clairement aux yeux des travailleurs, on connaît la suite.

Les travailleurs et les jeunes ne sont pas des abrutis, dès qu'on leur explique clairement les choses, ils sont parfaitement capables de les comprendre, c'est aussi ce que des camarades oublient parfois inconsciemment. Les médias peuvent manipuler des travailleurs illettrés ou analphabètes, mais en France nous n'en sommes plus là, il n'y a pas que les intellectuels qui sont capables de comprendre le contenu d'un projet de loi, dès lors qu'on leur explique simplement son contenu antisocial ils peuvent s'en saisir et se mobiliser.

Le meilleur moyen encore pour le gouvernement d'arriver à ses fins, c'est d'aller vite, très vite, ce que Sarkozy avait semble-t-il compris, afin d'éviter que la discussion s'éternise sur ses projets et que la majorité de la population s'en mêle. Mais comme le gouvernement s'en prend désormais aux acquis fondamentaux, aux besoins vitaux qui concernent l'ensemble des travailleurs, contrat de travail, Sécurité sociale, retraites, etc., d'une part, il lui est impossible d'empêcher que les travailleurs s'en saisissent, d'autre part, il lui est impossible de passer une contre-réforme fondamentale en catimini sans prendre le risque de déclencher un mouvement de grève que les dirigeants traîtres des syndicats ne pourraient pas contrôler.

Le premier enseignement à chaud que l'on peut tirer de la journée de mobilisation du 18, c'est que le « *dialogue social* », la collaboration de classes des dirigeants des syndicats et des partis n'est pas suffisante pour interdire aux travailleurs de se mobiliser contre le gouvernement. La très forte mobilisation des cheminots est à la fois une défaite pour le gouvernement d'union nationale Sarkozy-Fillon-Kouchner, et une défaite pour les dirigeants syndicaux qui ont accepté le cadre de discussion corporatiste du « *dialogue social* ».

Sarkozy avait inscrit dans son programme présidentiel la remise en cause des régimes spéciaux de retraite. Avec 75% de cheminots en grève le 18 octobre, si besoin était, il est dorénavant prouvé que la légitimité de ce gouvernement ne repose pas sur l'immense majorité de la population dont font partie les cheminots.

Avec 75% de grévistes, il est parfaitement possible aux cheminots de se réunir en assemblée générale avec leurs syndicats et de la reconduire. Ils doivent constituer des comités de grève pour organiser la suite de leur mouvement. Il est évident que le même processus peut être engagé partout où la grève a été suivie en ayant pour objectif de la développer. Les travailleurs de chaque secteur de la fonction publique peuvent ajouter la défense de leurs acquis spécifiques et le refus de la privatisation. Des délégations de grévistes devraient se rendre à l'entrée des usines et des bureaux pour appeler les travailleurs à les rejoindre sur le mot d'ordre de 37,5 annuités pour tous public-privé, en ajoutant la question des salaires, du Smic à 1500 euros net. De même chez les étudiants en associant le retrait de la loi de privatisation des universités, l'abandon du LMD, etc.

Thibault et Le Reste (secrétaire général de la CGT-cheminots) veulent isoler les cheminots en refusant d'ajouter d'autres revendications à celle des régimes spéciaux de retraite qui ne concerne que 500 000 fonctionnaires en activité. On doit tout faire au contraire pour éviter qu'ils se retrouvent isolés pour infliger une défaite cinglante au gouvernement.

Notre combat pour la défense des régimes spéciaux de retraite ne doit pas apparaître comme la défense des intérêts particuliers d'une frange du prolétariat, ce qui serait tomber dans le trade-unionisme. Au contraire, il faut expliquer que la revendication des cheminots (pas seulement) est légitime et que leur grève exprime le rejet du programme antisocial du gouvernement qui frappe la totalité du prolétariat, les classes moyennes et la petite-bourgeoisie, et dont de plus en plus de travailleurs prennent conscience en cherchant le meilleur moyen pour se mobiliser contre le gouvernement.

Faire le lien entre la liquidation des régimes spéciaux de retraite et l'ensemble de la politique réactionnaire du gouvernement Sarkozy-Fillon-Kouchner permet d'élever le niveau de conscience des travailleurs des revendications partielles aux tâches politiques qu'il a à accomplir, de leur démontrer que la réalisation du programme de revendications transitoires est inséparable de la réalisation du programme de la révolution socialiste, et par conséquent de construire le parti sur des bases saines et claires.

(source : *Le Monde*, AFP et Reuters du 19 octobre)

---

**En supplément, quelques extraits de la résolution du IIIe congrès de l'Internationale Communiste de 1921 qui peuvent aider les camarades à définir une perspective à leur intervention.**

*« Les Partis Communistes doivent prendre en considération non pas les capacités d'existence et de concurrence de l'industrie capitaliste, non pas la force de résistance des finances capitalistes, mais l'étendue de la misère que le prolétariat ne peut pas et ne doit pas supporter. Si ces revendications répondent aux besoins vitaux des larges masses prolétariennes, si ces masses sont pénétrées du sentiment que sans la réalisation de ces revendications leur existence est impossible, alors la lutte pour ces revendications deviendra le point de départ de la lutte pour le pouvoir. »*

*« Dans la mesure où la lutte pour ces revendications embrasse et mobilise des masses de plus en plus grandes, dans la mesure où cette lutte oppose les besoins vitaux des masses aux besoins vitaux de la société capitaliste, la classe ouvrière prendra conscience de cette vérité que si elle veut vivre, le capitalisme doit mourir. »*

*« C'est la tâche des Partis Communistes d'élargir les luttes qui se développent au nom de ces revendications concrètes, de les approfondir et de les relier entre elles. Toute action partielle entreprise par les masses ouvrières pour des revendications partielles, toute grève économique sérieuse, provoque immédiatement la mobilisation de toute la bourgeoisie pour protéger ceux des entrepreneurs qui sont menacés, et pour rendre impossible toute victoire, ne fût-ce que partielle du prolétariat (...) »*

*« Les ouvriers qui luttent pour leurs revendications partielles sont entraînés automatiquement à combattre toute la bourgeoisie et son appareil d'État. Dans la mesure où les luttes pour des revendications partielles, où les luttes partielles des divers groupes d'ouvriers grandissent en une lutte générale de la classe ouvrière contre le capitalisme, le Parti Communiste a le devoir de proposer des mots d'ordre plus élevés et plus généraux, jusque et y compris celui du renversement direct de l'adversaire. »*

*« En établissant leurs revendications partielles, les partis communistes doivent veiller à ce que ces revendications, ayant leur attache dans les besoins des larges masses, ne se bornent pas à entraîner ces masses dans la lutte, mais par elles-mêmes soient de nature à les organiser. »*